Listen to this article

Peu importe ce que les autres peuvent dire ou faire, chacun des membres du peuple de Dieu doit être guidé dans son jugement par la lettre et l'esprit de la Parole de Dieu, la Bible. Elle déclare : *« Que le mariage soit honoré de tous et le lit conjugal exempt de souillure… »* (Hébreux 13 : 4). St. Paul conseille aux membres du peuple de Dieu, qui désirent se consacrer entièrement au service divin, qu'ils peuvent assurément accomplir leur sacrifice avec joie en restant célibataires. Il donne la raison de cet argument ; mais il ne dit pas que le fait d'être marié soit impie ou impur ou en aucune manière contraire à la loi de Dieu. Il déclare simplement que l'homme marié, comme il se doit, cherchera à plaire à sa femme, et que la femme mariée cherchera, naturellement et comme il convient, à plaire à son mari.

Ainsi, être marié éloignerait plus ou moins la personne de l'unicité de but avec laquelle elle serait capable de servir Dieu physiquement et spirituellement (1 Corinthiens 7 : 32-35). St. Paul rappelle à l'Église qu'il avait trouvé avantageuse la condition de célibat, c'est-à-dire qu'il était capable d'accomplir un plus grand service que s'il avait été plus ou moins hypothéqué par les soins d'une conjointe et les devoirs nécessaires envers celle-ci.

Mais l'apôtre Paul souligne explicitement qu'aucune loi de Dieu n'interdit aux frères et aux sœurs dans le Seigneur de se marier s'ils estiment que c'est nécessaire ou préférable dans leur cas – s'ils croient qu'ainsi, ils peuvent accomplir leur vœu de consécration d'une manière plus acceptable.

Nous mentionnons cela parce que, dans certains cas, des frères et sœurs, en conseillant les célibataires, sont allés au-delà de ce qui est écrit – en leur imposant des fardeaux que le Seigneur n'a jamais mentionnés – leur disant que se marier signifiait perdre le prix de notre haut appel. Les bonnes intentions ne peuvent justifier une telle démarche.

Copyright © Association des Etudiants de la Bible 

De plus, nous avons récemment entendu parler d'un couple charmant qui a un enfant en bas âge, qui, à juste titre, leur est très cher. La mère a été choquée par certaines sœurs qui lui ont fait comprendre qu'il faudrait considérer cela comme une infortune d'être mère, étant donné que nous nous attendons à de grands changements sous peu.

Nous pensons que ces chères sœurs ont commis une erreur. Elles ont, bien sûr, le droit de penser par elles-mêmes et de diriger leur propre vie selon leur meilleur jugement en ce qui concerne la volonté du Seigneur. Mais elles n'ont pas le droit de censurer les autres qui ont une opinion différente sur le sujet. Si un serviteur se tient debout ou s'il tombe, cela regarde son propre Maître (Romains 14 : 4). Rien dans la Bible ne parle de façon irrespectueuse de la paternité ou de la maternité – bien au contraire.

Si, comme le suggère l'Apôtre, certains membres du peuple du Seigneur acceptent mutuellement de vivre une vie de célibat, c'est une question qui les regarde. S'ils se rendent ainsi eunuques dans l'intérêt de la cause du Seigneur, afin d'avoir plus d'opportunités, d'énergie et de moyens à investir au service de Dieu, c'est leur sacrifice selon leur propre choix, et ils doivent s'attendre au Seigneur pour obtenir la récompense qu'Il jugera la meilleure. Mais si c'est leur choix et s'ils doivent être récompensés, nous devrions nous rappeler que les autres ont aussi le droit de choisir et peuvent, s'ils le jugent approprié, prendre une direction opposée sans que nous les condamnions, ni même estimer que nous avons le moindre droit d'interférer avec leurs droits et privilèges sociaux.

La Règle d'Or nous est très utile dans nos rapports avec les frères aussi bien que dans nos relations avec le monde. Nous devrions faire aux autres ce que nous voudrions qu'ils fassent pour nous. Nous devrions leur accorder les mêmes libertés que nous pensons appropriées pour nous-mêmes.

Nous craignons que certains de nos lecteurs n'aient pas accordé suffisamment d'attention au Chapitre 12 du Volume VI des ÉTUDES DANS LES ÉCRITURES, qui examine ce sujet en détail.

WT1913 p5353

Copyright © Association des Etudiants de la Bible 